

Délibération n° 2022/ 47
DM n° 1- Budget Communal

Nombre de Conseillers

En exercice	11	L'an deux mil vingt - deux
Présents	8	le 1 ^{er} décembre à dix-neuf heures
Votants	8	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2022

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME DELUCHE,
MM. BONNAUD, LEURS, PASCAL, MME GIRAUD.

ABSENTS : MME CIBERT, MM. CRUCHET, REBEYRAT.

M LEURS Patrick a été élu secrétaire

DM n° 1- BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des ouvertures et des virements de crédits en vue de réajuster le budget primitif Commune :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

SECTION FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits	
022	Dépenses imprévues	12 400.00 €		
615231	Entretien voirie		8 700.00 €	GRVC 2022
6227	Frais d'actes		700.00 €	Frais enquête publique
6413	Personnel non titulaire		3 000.00 €	Réajust. BP
		12 400.00 €	12 400.00 €	

SECTION FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
615231	Entretien de voirie	4 800.00 €		GRVC 2022
7473	Département		4 800.00 €	Subvention département GRVC 2022
		4 800.00 €	4 800.00 €	

SECTION INVESTISSEMENT				
Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
1323/P306	Subventions d'investissement		38 775.00 €	Subvention département Isolation ext. école
1641/P306	Emprunt		- 15 000.00 €	Emprunt isolation ext. école
2315	Immobilisations en cours – Installations techniques	23 775.00 €		
		23 775.00 €	23 775.00 €	

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative n° 1 au budget Communal suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous-Préfecture
Publié le

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 2 décembre 2022

Le Maire
Serge NOUGIER

